

**SERVICE DE LA
POLICE
INTERCOMMUNALE
RHÔNY VISTRE
VIDOURLE**



**Rapport
d'Activité de
l'année 2016**

Le Chef de service : C. PUECH

SOMMAIRE

I.	Préambule	2
II.	Réunions de travail :	3
III.	Opérations Spéciales :	4
A.	Surveillance des fêtes Votives :	4
B.	Surveillance des commerces pour les fêtes de fin d'année :	4
C.	Surveillance spécifique des déchetteries :	5
IV.	Les chiffres du service.....	5
A.	Nombre total d'interventions	5
B.	Nombre d'interventions par commune	6
C.	Nombre d'interventions de jour	8
D.	Nombre d'interventions de jour par commune.....	8
E.	Sources d'appels	9
F.	Nombre de points de contrôle vitesse.....	10
G.	Nombre de TA par commune.....	10
H.	Nombre d'individus interpellés, en 2016, et remis à l'O.P.J	11
I.	Autres Ecrits et procédures :	11
V.	Déroulement des horaires du service :	12
VI.	Conclusion	14

2016 aura été l'année de transition du service, avec un gros chamboulement dans la hiérarchie.

La fin d'année aura été une période d'adaptation pour le nouveau chef de service, avec la reprise de projets tels que réseau radio commun, et le renouvellement de la convention de coordination.

Pour faciliter la coopération quotidienne des services de polices municipales de l'intercommunalité avec les services de la Gendarmerie Nationale, l'année écoulée aura vu le départ de la procédure complexe d'acquisition d'une valise de rebouclage, pour intégrer notre réseau radio sur celui des forces de sécurité d'état, le traitement de celle-ci ayant pris du retard, l'aboutissement de l'installation et de la mise en œuvre de ce service devrait intervenir début 2017.

La seconde année d'existence de la cellule de citoyenneté, ne restera pas dans les annales comme étant la plus active par rapport à l'année 2015, en revanche la mise en place d'une nouvelle procédure de transaction est en cours de validation, pour être mise à disposition des élus.

Cette procédure contrairement au rappel à l'ordre, s'adresse autant aux contrevenant mineurs que majeurs, dans des procédures de tapages injurieux, dégradations de biens publics ou autres dépôts d'ordures, et peut se traduire par une transaction financière ou un travail d'intérêt public non rémunéré.

Seul grain de sable dans la mise au point de ce nouvel outil, le changement de Procureur de la République au 1^{er} janvier, qui nous oblige à attendre la validation de celui-ci pour le début de l'année.

Niveau activité du service, les fêtes votives de cette année, à part l'événement survenu lors de la fête de Vestric, et de petites accroches dues à la consommation d'alcool, ont été assez calmes.

Il en est de même pour l'opération de surveillance des commerces durant les fêtes de fin d'année.

Les transferts d'appels des polices municipales vers notre service, en leur absence, et les appels des secrétariats de différentes mairies, prouvent que notre équipe de jour, est maintenant indispensable, au vu du nombre de leurs interventions, en constante augmentation.

Lors du mois d'octobre dernier, un brigadier a rejoint les rangs des formateurs au sein du service, expert en gestes et techniques d'intervention, c'est lui qui a formé les agents du service aux gestes de base du maniement du bâton télescopique dont notre service a été récemment doté.

Pour terminer, l'année 2016 aura confirmé, une nouvelle fois s'il en est besoin, le professionnalisme de nos agents au service du public et dans l'intérêt général, au vu des chiffres qui suivent.

Le 24 février 2016 :

Réunion PM/PMI avec à l'ordre du jour :

- la réorganisation du service
- le rapport d'activité 2015
- le débriefing de la surveillance des commerces
- point sur les fourrières

Le 19 mai 2016 :

Réunion de la commission sécurité avec à l'ordre du jour :

- Préparation des fêtes votives
- Intervention des gendarmes sur les licences 4 durant les FV
- Limites sonores des orchestres durant les fêtes
- Interopérabilité des radios

Le 7 décembre 2016 :

Réunion Gendarmerie, polices municipales et intercommunale à Gallargues :

- Analyse du nouveau décret sur l'armement
- Analyse des nouvelles obligations concernant les procédures fourrières
- Surveillance des commerces
- Point sur l'avancement des projets

III. OPERATIONS SPECIALES :

A. SURVEILLANCE DES FETES VOTIVES :

En 2016, 45 nuits de surveillance des fêtes votives ont été effectuées.

Cette année en plus de petites rixes sans importance, dues à la consommation d'alcool, deux faits majeurs sont à déplorer, le premier à Vestric le 6 aout, avec un départ de bagarre aux abords du bal du à des éléments extérieurs, qui a eu l'effet d'une trainée de poudre parmi les jeunes du village, et s'est terminé par une clôture prématurée du bal, et la mobilisation de nombreux effectifs de Gendarmerie en plus de nos services.

Il est à noter que suite à cette rixe, ont été retrouvés une arme de type « Gom cogne » et des poings américains, une nouvelle preuve que les perturbateurs ne se promènent plus les mains vides.

Enfin le 4 septembre, à Nages, clôture du bal un peu plus tôt que prévu, suite à une rixe avec des individus typés gens du voyage.

A l'heure actuelle, les bagarres sont moindre en nombre, mais de plus en plus violentes, les belligérants ne se contentent plus de donner des coups de poings, mais frappent avec ce qu'ils trouvent, et sont de plus en plus souvent équipés : poings américains, boucles de ceinturons, entre autres...

Aussi, afin d'assurer la sécurité des agents, et ainsi celle de la population, l'enveloppe budgétaire permettant le paiement d'heures supplémentaires, a été cette année encore, accordée au service par Monsieur le Président, et mesdames et messieurs les élus, permettant ainsi d'avoir certains soirs entre 8 et 10 effectifs sur le terrain.

B. SURVEILLANCE DES COMMERCES POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE :

Comme chaque année, notre service a débuté cette surveillance particulière, entre midi et quatorze heures, et le soir de dix-huit heures trente, jusqu'à leur fermeture, des commerces longeant la RN 113.

Laissant aux polices municipales locales la surveillance de leurs centres villes.

Une fois de plus ce dispositif a prouvé son efficacité, de par la collaboration et la complémentarité des Policiers et Gendarmes sur le terrain.

Tous les soirs des annonces radios étaient faites pour signaler les effectifs sur le terrain, et un point était également fait lors de la levée de dispositif.

Des prises de contact, avec les responsables des commerces, ou leurs employés, nous confirment que service est grandement apprécié, et que la présence des patrouilles rassurent autant les commerçants que les clients.

C. SURVEILLANCE SPECIFIQUE DES DECHETTERIES :

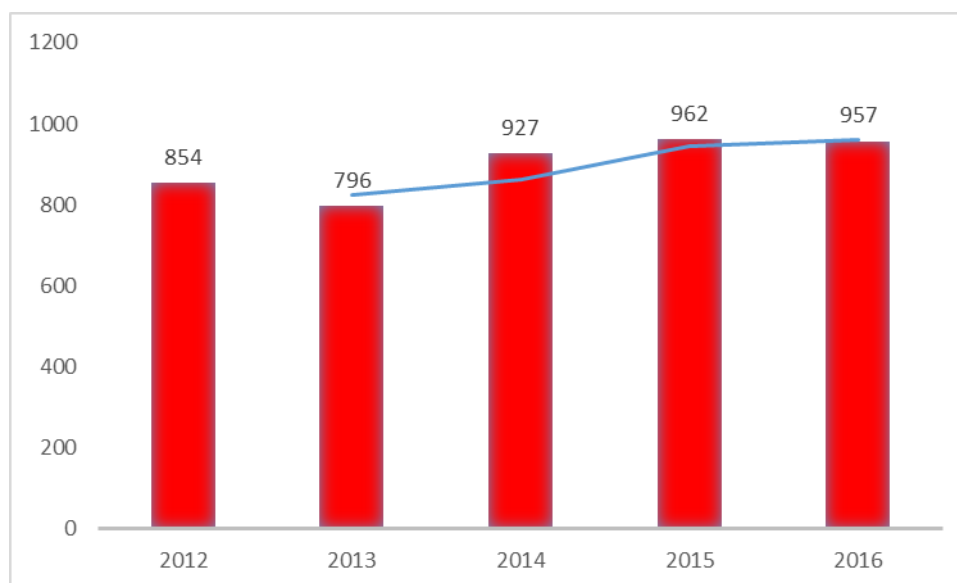
Pour la seconde année consécutive, cette mission n'est plus une priorité de la patrouille de jour, tout en restant un passage obligé.

Même si des dégradations sont parfois à déplorer, elles ne sont plus monnaie courante, comme il y a deux ans, les visiteurs actuels ne sont plus les mêmes équipes de ferrailleurs qu'avant, bien que les lieux soient encore pour certains, le marché aux puces du dimanche.

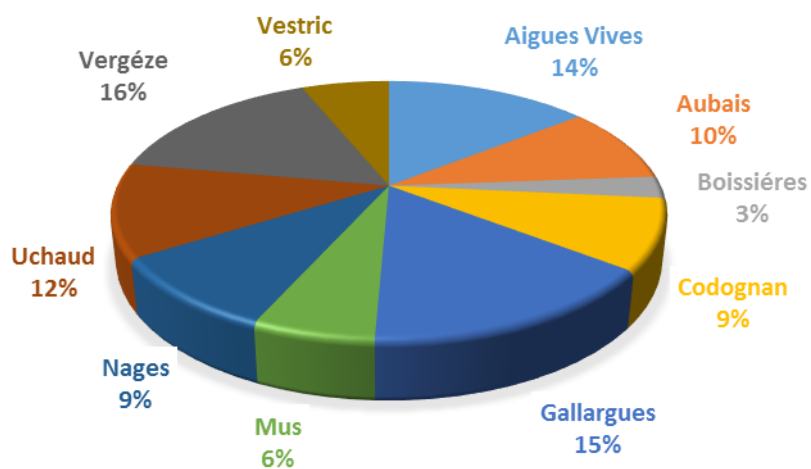
Preuve que la surveillance est tout de même maintenue, cette année, l'interpellation de deux individus sur la plateforme de la déchetterie d'Uchaud, a permis de résoudre un vol de véhicule.

IV. LES CHIFFRES DU SERVICE

A. NOMBRE TOTAL D'INTERVENTIONS



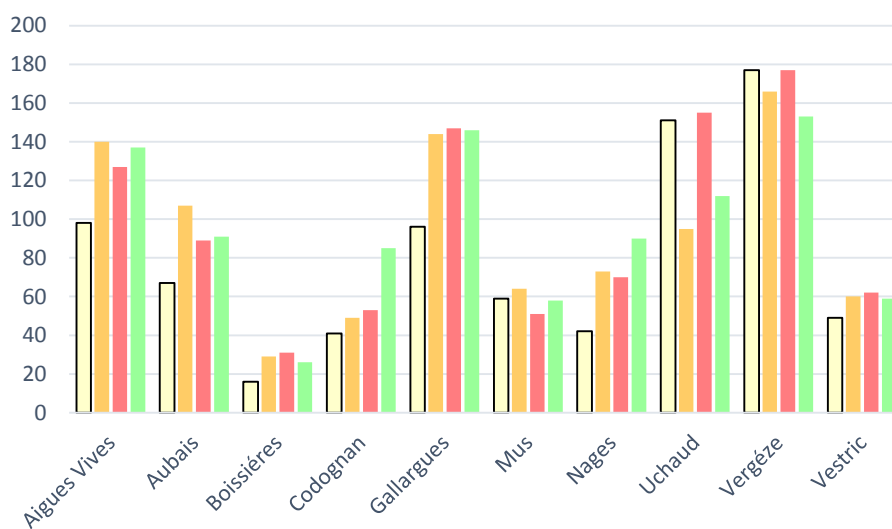
B. NOMBRE D'INTERVENTIONS PAR COMMUNE



Aigues Vives	137
Aubais	91
Boissières	26
Codognan	85
Gallargues	146
Mus	58
Nages	90
Uchaud	112
Vergèze	153
Vestric	59

Évolution du nombre d'interventions sur quatre ans :

	2013	2014	2015	2016
Aigues Vives	98	140	127	137
Aubais	67	107	89	91
Boissières	16	29	31	26
Codognan	41	49	53	85
Gallargues	96	144	147	146
Mus	59	64	51	58
Nages	42	73	70	90
Uchaud	151	95	155	112
Vergèze	177	166	177	153
Vestric	49	60	62	59



C. NOMBRE D'INTERVENTIONS DE JOUR

Avec **397** interventions cette année écoulée, la brigade de jour, récolte les fruits de son succès.

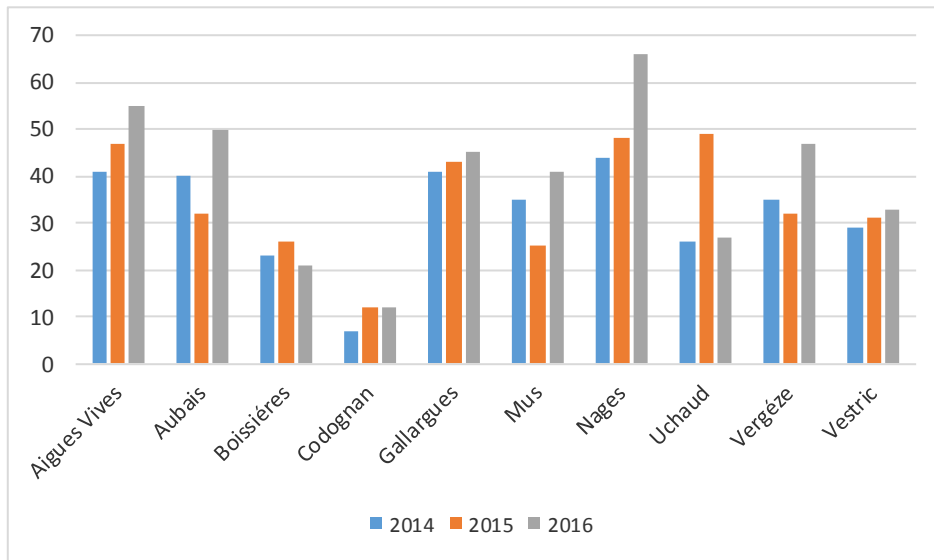
Les particuliers ont trouvé un interlocuteur pour résoudre leurs problèmes dans les communes sans police, et les transferts d'appels systématiques de la plupart des polices municipales du territoire, contribuent à faire augmenter le nombre d'interventions.

En comparaison cette brigade a effectué **358** interventions en **2014** et **345** en **2015**.

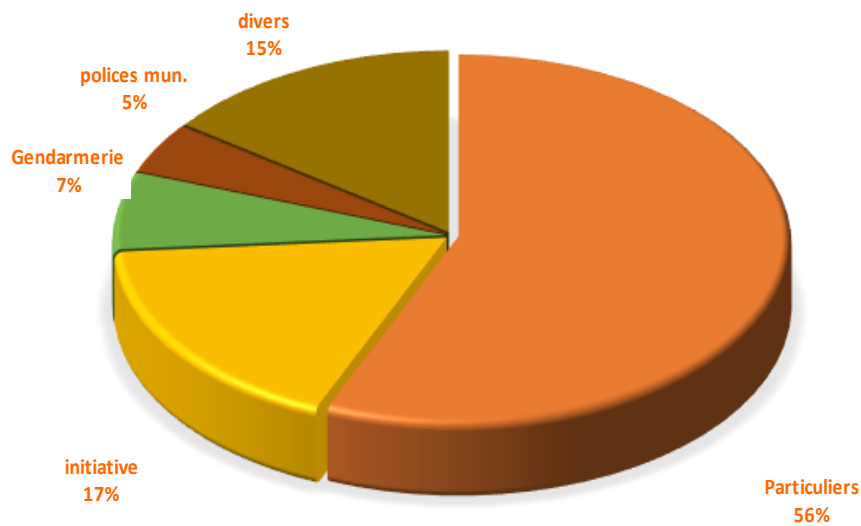
D. NOMBRE D'INTERVENTIONS DE JOUR PAR COMMUNE

	2014	2015	2016
Aigues Vives	41	47	55
Aubais	40	32	50
Boissières	23	26	21
Codognan	7	12	12
Gallargues	41	43	45
Mus	35	25	41
Nages	44	48	66
Uchaud	26	49	27
Vergèze	35	32	47
Vestric	29	31	33

Les chiffres présentés comprennent également les points de police route, tels que les contrôles cinémomètre demandés par les élus.



E. SOURCES D'APPELS



Particuliers	540
initiative	166
Gendarmerie	65
polices mun.	43
divers	143

F. NOMBRE DE POINTS DE CONTROLE VITESSE

Ces contrôles sont effectués à la demande des élus sur des points de passages bien particuliers.

Le plus souvent il s'agit là de points de contrôles sans verbalisation, car seulement après quelques secondes, les appels de phares font réduire la vitesse, et les excès sont infimes. Le but n'étant pas une verbalisation à outrance, mais un moyen pédagogique de faire ralentir les voitures, à la vue du cinémomètre.

89 points au total, répartis comme suit :

20 à Mus

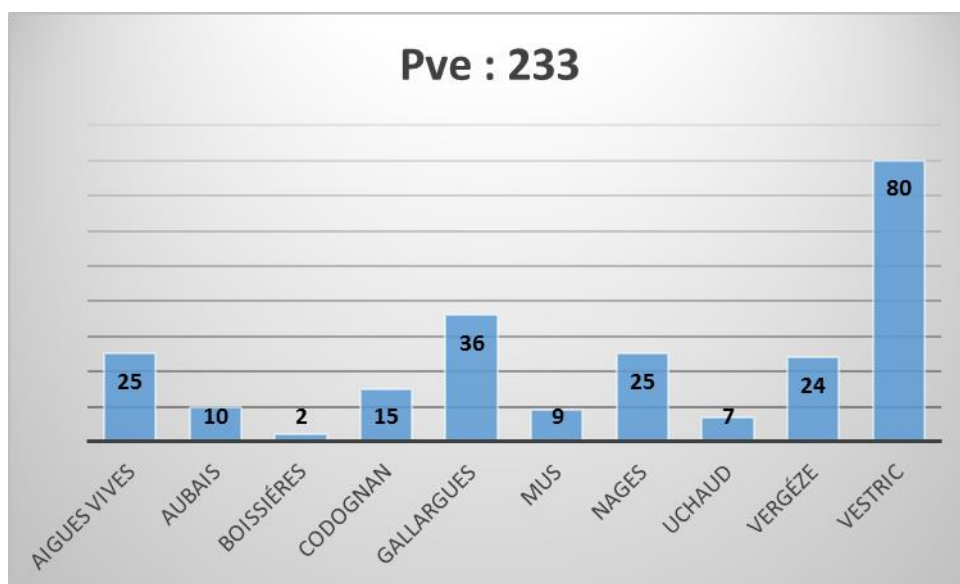
20 à Nages

17 à Aubais

17 à Vestric

15 à Boissières

G. NOMBRE DE TA PAR COMMUNE



La majorité des infractions relevées par Pve sont des infractions au code de la route, concernant la commune de Vestric et Candiac, des verbalisations au stationnement sont faites de manière systématique sur un point

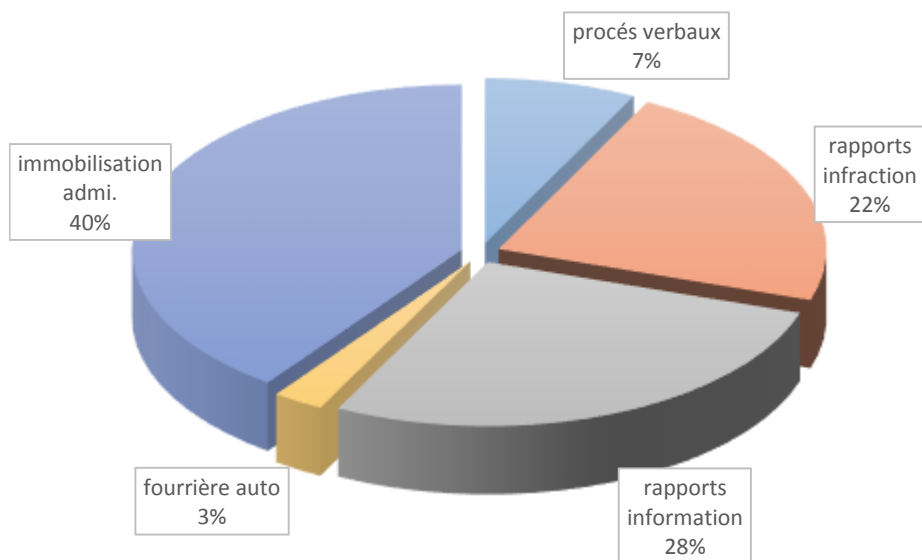
posant des problèmes de circulation, à savoir le bar PMU débit de tabacs, ce qui explique le chiffre bien au-delà des autres communes.

H. NOMBRE D'INDIVIDUS INTERPELLES, EN 2016, ET REMIS A L'O.P.J

remise à l'OPJ	Aignes Vives	Aubais	Gallarques	Uchaud	Vergèze	Vestric
Alcoolémie	1		2	1	2	1
Défaut de permis						1
outrage violence			1			
dégradation dom privé						1
défaut assurance		1				
vol				2		

I. AUTRES ECRITS ET PROCEDURES :

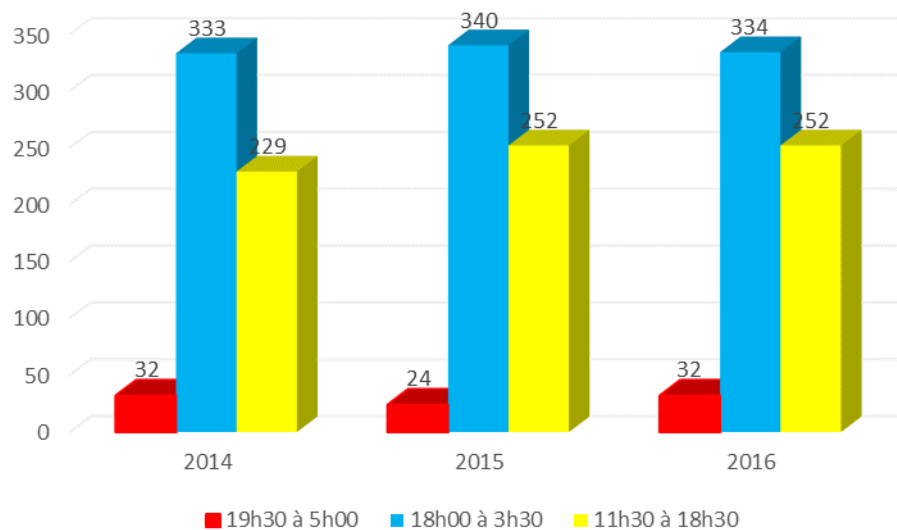
Procès-verbaux	3
rapports infraction	9
rapports information	11
fourrière auto	1
immobilisations admi.	16



Les immobilisations administratives sont des retraits de cartes grises, effectués suite à des infractions le plus souvent ayant rapport avec le contrôle technique du véhicule, obligeant le propriétaire à régulariser dans un temps donné avant que le certificat d'immatriculation ne soit expédié en préfecture.

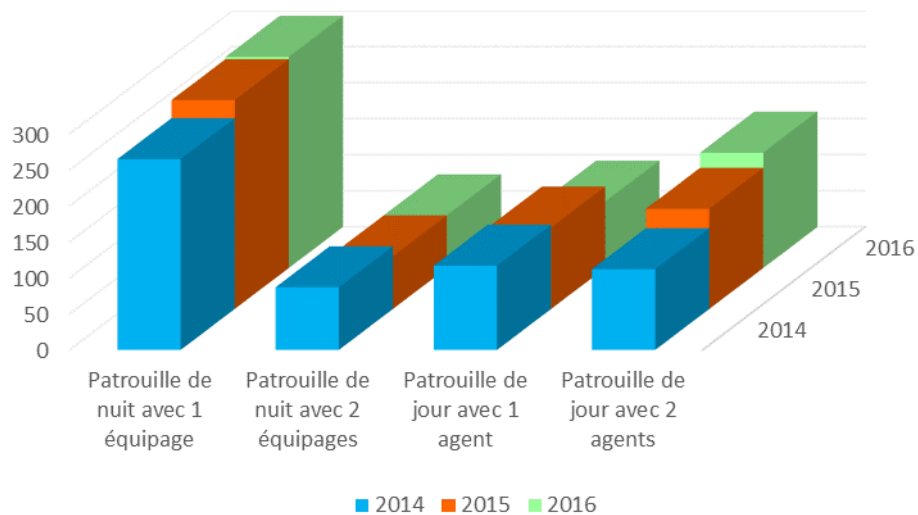
V. DEROULEMENT DES HORAIRES DU SERVICE :

	2014	2015	2016
19h30 à 5h00	32	24	32
18h00 à 3h30	333	340	334
11h30 à 18h30	229	252	252



Composition des patrouilles :

	Patrouille de nuit avec 1 équipage	Patrouille de nuit avec 2 équipages	Patrouille de jour avec 1 agent	Patrouille de jour avec 2 agents
2014	265	87	117	112
2015	290	73	113	139
2016	293	73	92	160



VI. CONCLUSION

Hormis sur certaines activités bien précises les chiffres n'évoluent guère, l'activité du service est en stagnation concernant l'activité de nuit, mais est en constante augmentation pour l'équipe de jour.

Cette activité de jour en évolution, ajoutée au vieillissement des effectifs de nuit, serait une bonne base de réflexion sur l'avenir et l'orientation de l'activité du service.

Peut-être serait-il possible d'étoffer l'équipe de jour, en puisant dans les équipes de nuit, offrant ainsi l'opportunité aux agents les plus vieux de changer de rythme, en l'état actuel des choses, l'activité diurne du service est assez dense pour permettre l'emploi d'agents supplémentaires.

Le chef de service

Claude PUECH